



Communiqué de presse

Jeudi 10 décembre 2020

Signature du Projet Partenarial d'Aménagement : une nouvelle phase opérationnelle s'ouvre pour l'Ecocité de La Réunion

Ce jeudi 10 décembre, en présence du Préfet de La Réunion et du Président du GIP Ecocité, les partenaires de la démarche Ecocité se sont réunis pour signer le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA). Ce contrat fixe les engagements, identifie les opérations à conduire, flèche les financements et la coordination entre l'ensemble des partenaires pour la période 2020-2030. La signature du PPA amorce le lancement d'une nouvelle phase opérationnelle majeure pour l'Ecocité de La Réunion.

Un contrat qui scelle l'engagement des partenaires

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) est un outil clé pour la mise en œuvre opérationnelle de l'Ecocité sur la période 2020-2030. Signé entre l'État, la Région, le Département, le TCO, les communes de La Possession, Le Port et de Saint-Paul, ainsi que le Grand Port Maritime de La Réunion, la Banque des Territoires et l'Agence Française de Développement, il cadre l'intervention de chaque partenaire. Fruit de plusieurs années de travail collectif et d'études, le PPA identifie les projets à conduire, fixe les financements et les modalités de mise en œuvre, assure la coordination de l'ensemble des partenaires. Inédit par son ampleur et son ambition, ce contrat constitue la feuille de route à 10 ans pour concrétiser les projets de l'Ecocité de La Réunion.

« La signature de ce PPA symbolise la réussite de ce travail partenarial à travers le GIP qui aboutit aujourd'hui à un contrat innovant qui va permettre d'accélérer l'opérationnalité de projets parfois complexes. La Réunion est précurseur en la matière car il n'y a qu'une dizaine de PPA signés au niveau national ».

Jacques Billant, Préfet de La Réunion

« L'Ecocité est une puissante locomotive qui va catalyser de nouvelles sources de croissance durable et de nouvelles opportunités : c'est un défi de taille qui nous attend. La force de notre partenariat et de nos ambitions sera la clé de notre réussite collective, nous le devons à La Réunion et aux Réunionnais. »

Emmanuel SÉRAPHIN, Président du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Ecocité de La Réunion





14 opérations d'aménagement et plus de 30 actions d'ici 2030

Le PPA porte sur l'ensemble des sujets touchant l'aménagement du territoire : transports, logements, emplois, environnement, patrimoine, ... et répond à 3 objectifs clés :

- concrétiser les ambitions de l'Ecocité avec des réalisations majeures, porteuses de nombreux changements pour le territoire ;
- produire des sites démonstrateurs qui permettront d'expérimenter les innovations de l'Ecocité ;
- faire de La Réunion un territoire de référence en matière d'aménagement tropical durable.

Le PPA de l'Ecocité prévoit notamment d'ici 2030 :

- **14 opérations d'aménagement** sur les communes de La Possession, du Port et de Saint-Paul ;
- **38 actions recensées** (Production de Terres fertiles, création de centrales photovoltaïques, labellisation « Ville d'Art et Histoire", etc.) ;
- **6 000 nouveaux logements** sur 485 ha de foncier (dont 88 % déjà maîtrisés par les collectivités) ;
- **14 km de nouvelles voies de bus** dédiées, préfigurant l'arrivée d'un réseau ferré ;
- **plus de 40 km** de nouvelles voies cyclables ;
- **350 000 m²** dédiés aux activités économiques ;
- **des réalisations emblématiques** : la Cité de la Gastronomie Réunionnaise à Cambaie, le Campus d'innovations tropicales et insulaires au Port, le Hub agricole de La Possession...

Une carte en ligne pour découvrir tous les projets réalisés à l'horizon 2030.

Pour découvrir et localiser l'ensemble des projets qui seront réalisées au cours des 10 prochaines années, une carte est disponible en ligne sur le site ecocite.re

Contact presse :

Hélène CHEYNET
06 92 235 989
helene.cheynet@tco.re

